

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Mission

Il initie et assure la conduite d'un ou plusieurs projets ou programmes d'action sociale.



Activités principales

- Contribuer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'action sociale
- Conduire des projets d'action sociale
- Promouvoir les programmes et les projets de l'action sociale collectifs (santé, prévoyance, épargne)
- Animer et développer les relations avec les partenaires internes et externes
- Effectuer le reporting de son activité
- Réaliser et nourrir une veille



Compétences clés

- Connaissances
 - ✓ Aides sociales individuelles et collectives
 - ✓ Communication écrite et orale
 - ✓ Environnement de la protection sociale complémentaire
 - ✓ Produits, services et métiers du groupe
 - ✓ Techniques de gestion de projet
 - ✓ Techniques de négociation
- Savoir-faire techniques
 - ✓ Animer une réunion
 - ✓ Animer, développer et maintenir un réseau
 - ✓ Conduire un projet
 - ✓ Définir et mettre en œuvre des indicateurs d'évaluation pertinents
 - ✓ Elaborer et suivre un plan de financement
 - ✓ Négocier
 - ✓ Prendre la parole en fonction de l'auditoire
- Savoir-faire relationnels
 - ✓ Arbitrer et décider
 - ✓ Développer le travail d'équipe et fédérer autour de ses actions et/ou de ses projets
 - ✓ Etre force de proposition
 - ✓ Faciliter la coopération transversale



Appellations d'emplois les plus courantes

Responsable délégation sociale, Responsable action sociale régionale, Responsable action sociale collective/individuelle, Chargé d'études Action Sociale, Attaché des relations extérieures



Relations des métiers de l'Accompagnement et développement social

- ✓ Relations avec les partenaires locaux, les administrations, les associations, les entreprises,...
- ✓ Relations en interne avec les salariés et/ou les directions de l'entreprise en fonction de son périmètre d'intervention



Accès au métier

- ✓ Bac +2 à Bac +5
- ✓ DEUST/Licence pro intervention sociale
- ✓ Licence pro aménagement du territoire et urbanisme
- ✓ Master pro développement social
- ✓ Expérience professionnelle équivalente
- ✓ ...